

Démographie grecque antique et modèles statistiques

Alain BRESSON

Pour l'Antiquité grecque, de nombreuses analyses ont été menées sur des sujets touchant par certains aspects à l'histoire des populations : ainsi le mariage, les comportements sexuels, la santé, l'enfance, etc. Pourtant, de K.J. Beloch à P. Salmon, en passant par A. Jardé et A.W. Gomme, l'évaluation de l'importance des peuplements, avec éventuellement la recherche des causes de leur variation, est demeurée l'objectif presque unique des recherches proprement démographiques (1). On sait cependant combien, pour la Grèce ancienne, une telle enquête peut être difficile en l'absence de toute source comparable à celles qui peuvent être utilisées par les historiens démographes des périodes modernes et contemporaines. En effet, même les données brutes qu'on trouve chez les auteurs anciens ne sont pas sans équivoque et doivent être maniées avec précaution. L'utilisation des données d'estimation, d'après les rendements agricoles potentiels, l'importance des contingents militaires ou la superficie des sites urbains, s'est donc avérée indispensable. Des résultats non négligeables ont ainsi pu être atteints pour telle ou telle zone. Par ailleurs, outre les évaluations fondées sur les chiffres des historiens anciens et les résultats d'analyses archéologiques, d'autres champs s'offrent encore, presque vierges, dans la recherche des effectifs de peuplement. Ainsi, et de manière assez paradoxale si l'on sait que certains historiens ne cessent de se lamenter sur le "manque de sources", de vastes dossiers épigraphiques concernant l'époque hellénistique et l'époque impériale n'ont pas encore été utilisés dans cette perspective. Manifestement, il y a là beaucoup à faire, ne serait-ce qu'en reconstituant systématiquement les généalogies qui peuvent se dessiner à travers les personnages mentionnés dans les inscriptions. Lorsque ces diverses études auront été

suffisamment avancées, il sera alors certainement possible de concevoir l'établissement de cartes montrant pour chaque période la diversité des densités de peuplement de la Grèce ancienne (2).

Cependant, s'il est clair que l'enquête portant sur les effectifs doit demeurer un axe de recherche majeur, cette dernière ne saurait plus aujourd'hui être considérée comme l'unique objet des études de démographie grecque antique (3). Il existe en effet une autre voie, dans laquelle se sont engagés par exemple S. Pomeroy et M. Golden, qui sans être exclusive de la première (les deux perspectives sont en réalité tout à fait complémentaires) ne s'en assigne pas moins des objectifs différents et n'est pas de moindre intérêt. En effet, les données démographiques très diverses que l'on peut glaner à travers les sources littéraires, épigraphiques, papyrologiques et archéologiques peuvent être utilisées dans une recherche sur les comportements démographiques de la Grèce ancienne. On sait bien en effet que des effectifs globaux de population identiques (et pour la Grèce ancienne on a rappelé combien ils étaient difficiles à atteindre) peuvent être la résultante de processus démographiques tout à fait dissemblables. Prenons le cas de deux populations quelconques, P_x et P_y , d'effectifs différents pour rendre notre exemple plus frappant, mais ayant en commun d'avoir un niveau stationnaire (c'est-à-dire deux populations pour lesquelles la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité est nulle). Naturellement le fait que la différence soit nulle ne nous renseigne aucunement sur le niveau des taux considérés, qui peut être très élevé ou très bas. Or, les comportements démographiques d'une tribu de chasseurs-cueilleurs du Paléolithique (soit P_x) et ceux d'une nation de la vieille Europe de la fin du 20^e siècle (soit P_y) ne sont pourtant pas les mêmes, c'est le moins qu'on puisse dire. Au-delà de telles constatations qui sont sans doute triviales, le problème est de tenter de cerner un modèle démographique de la Grèce antique (ou éventuellement plusieurs).

On doit à L. Henry et à E. Van de Walle la conceptualisation de la notion de modèle et de son application en démographie historique (5). Ainsi, E. Van de Walle compare le démographe qui essaie de reconstituer l'histoire des populations à partir des rares documents dont il dispose à l'archéologue qui reconstitue un bâtiment d'après les vestiges épars et incomplets qu'il a pu retrouver. Du moins l'archéologue peut-il faire la maquette d'un temple dont il a retrouvé les fondations, quelques fûts de

colonne et fragments d'architrave. Ajoutons que des temples qui ont été miraculeusement préservés à travers le temps fournissent des parallèles visibles et concrets. Pour le démographe, rien de tel. Il doit d'abord reconstituer son modèle avant de le mettre en application. C'est dire combien dans cette démarche il doit se garder de tomber dans un cercle vicieux. Cependant, l'historien démographe n'a pas le choix. Comme le dit E. Van de Walle, "on ne peut pas faire mourir les sujets pour constater les effets de la mortalité, ni les accoupler pour constater l'effet de la fécondité". L'historien doit alors construire un modèle démographique qui, à la différence de celui de l'archéologue est "un modèle sur papier, sans substance sinon celle des relations théoriques qu'il illustre. C'est pourquoi il comprend deux parties essentielles : une partie analytique qui explore les relations entre variables de façon abstraite, et une partie historique qui est une application de l'analyse à des données d'observation du passé en vue de simuler la population d'une époque. Seule la seconde partie, l'application historique, doit être réaliste, c'est-à-dire ressembler à l'original; la première partie peut être sans rapport avec les faits et simplement illustrer une gamme de relations concevables." Le modèle peut encore être défini comme "un assemblage d'éléments connus dans un cadre d'hypothèses visant à inférer des éléments inconnus, y compris les relations entre variables, la structure du système, et ses causes externes." (6)

En fait, la construction de tels modèles aurait été plus que difficile ne serait-ce qu'au début de ce siècle, car on ne disposait pas alors des instruments adéquats. Mais, depuis cette date, la démographie a connu des progrès importants et l'historien peut maintenant utiliser à la fois des concepts bien affinés et des résultats concrets d'enquêtes menées sur d'autres sociétés et d'autres périodes que celle dont il s'occupe. Naturellement, il ne s'agit pas pour lui de découvrir que, comme par un fait exprès, la population dont il traite et sur laquelle il est insuffisamment renseigné entre parfaitement dans un schéma déjà connu. Bien au contraire, comme on va le voir, ceux qui sont tombés dans le piège spéculaire sont les historiens trop pressés, qui ont voulu faire l'économie de la partie analytique du modèle, celle qui consiste à reconstruire l'assemblage spécifique de relations qui définit l'horizon démographique d'une société. En revanche, les populations ne pouvant pas échapper à certaines contraintes comme, d'abord, le rétrécissement des cohortes au fil du temps, mais aussi la baisse accentuée de la fécondité au-delà de 36 ans environ, ou encore, avant l'âge

industriel, une mortalité infantile élevée et une natalité bien supérieure à ce que nous connaissons en l'absence de modes de contraception efficaces, etc., le recours à des instruments comme des tables de mortalité peut fournir à l'historien démographe une source d'inspiration et un moyen de construire un modèle vraisemblable. C'est ce que nous allons essayer de montrer pour la Grèce ancienne, en nous limitant ici à la première partie de programme défini précédemment – la partie analytique, celle qui a pour objectif de concevoir le système de relations entre variables sous une forme aussi générale que possible – en réservant pour d'autres études la concrétisation de ce modèle général sous des formes en réalité très diverses. Qu'on ne s'y trompe pas : il ne s'agit pas de vouloir faire entrer de force "l'histoire dans un système", mais bien de concevoir "une étude de relations numériques en vue de déceler les causes, de s'y retrouver dans la complexité d'un ensemble de données non indépendantes, de justifier des méthodes de mesure ou des procédés de correction d'erreurs." Ainsi, "(les modèles) remplacent dans bien des cas des expériences impossibles ou des observations inaccessibles." (7)

Pour bâtir la partie analytique d'un modèle démographique spécifique au monde grec antique, on partira de cette constatation générale que le niveau global d'une population est fonction à la fois de variables internes – le système formé par les contraintes biologiques et le comportement démographique culturel – et de variables externes – les variations du milieu, soit pour la Grèce ancienne les facteurs politiques et économiques. Pour l'essentiel, c'est aux facteurs internes que nous nous intéresserons ici. Dans un premier temps, nous rappellerons de quelle façon, avec quelles étapes, on peut pour toute société construire un modèle général de fécondité. Une fois ce rappel effectué, nous essaierons de montrer comment, en fonction des sources dont on dispose, on peut pour la Grèce antique faire des estimations de mortalité et de fécondité potentielle suffisantes pour permettre de construire un modèle théorique général. Nous exposerons enfin les principales caractéristiques d'un tel modèle pour les populations grecques anciennes, en réservant pour d'autres études à la fois sa traduction chiffrée et sa concrétisation sous des formes en réalité très diverses.

L'attention portée à la fécondité se justifie par le fait qu'elle est la variable clé de l'évolution d'une population pour une mortalité donnée. Pour construire un modèle général de fécondité, on doit d'abord mettre en évidence le taux de "fécondité potentielle",

notion qu'on peut définir comme le taux de fécondité maximum qu'est susceptible d'atteindre une population pour une mortalité supposée invariable. On doit donc, dans un premier temps, isoler les facteurs culturels qui ont une influence directe sur la fécondité, étant entendu que, comme on va le voir, on doit malgré tout prendre en compte l'influence indirecte qu'ils peuvent avoir. Ensuite, dans un deuxième temps, on montre l'action que peuvent exercer les facteurs culturels sur la fécondité potentielle mise en évidence auparavant.

On peut définir le taux de fécondité comme une fonction de la durée de la période de reproduction et de l'intervalle entre les naissances vivantes, pondéré par la survie moyenne à l'âge de reproduction. Un bon exposé de la question avec un diagramme très clair se trouve dans *Demographic Archaeology* (8) de F.A. Hassan. Nous ne rappellerons donc ici que les éléments indispensables à notre développement. La durée de la période de reproduction est calculée par différence entre l'âge moyen auquel commence la période de stérilité précédant la ménopause et celui de la fin de la période de stérilité qui suit le début des règles. La période de reproduction peut dépendre aussi directement de la longévité féminine à l'âge adulte si l'âge moyen féminin au décès est inférieur à l'âge de la stérilité précédant la ménopause, comme c'est le cas dans de nombreuses sociétés. C'est alors cet âge qui détermine la durée de la période de reproduction. Naturellement, ces paramètres sont fonction des conditions nutritionnelles, hygiéniques, éducatives, etc. d'une société donnée. Ainsi, une alimentation de meilleure qualité à pour effet d'abaisser l'âge de la puberté (9). La seconde variable, l'intervalle entre naissances vivantes, est fonction de la durée de gestation, du pourcentage de stérilité et de décès foetaux.

Quant aux facteurs culturels affectant la fécondité, on peut considérer à la suite de B. Benedict (10) qu'ils sont de deux ordres : d'une part ceux qui sont la conséquence de pratiques sociales qui n'ont pas en soi une visée démographique, d'autre part ceux qui ont une visée démographique explicite. On rangera dans la première catégorie "l'âge au mariage, l'incidence des séparations ou divorces, l'absence d'un époux, le veuvage et le remariage des veufs, la polygamie, l'abstinence sexuelle post-natale, l'abstinence pendant certaines saisons ou cérémonies, et le célibat temporaire ou permanent de certaines portions de la population", dans la seconde "l'abstinence sexuelle volontaire, les pratiques contraceptives, l'avortement et

l'infanticide". Une remarque s'impose sur le dernier point. Si l'on considère l'infanticide comme un avortement tardif (si l'on ose dire), il est clair qu'il fait baisser la fécondité. D'un autre côté, cependant, on a pu montrer que le nombre élevé des décès infantiles au premier âge, qu'ils soient naturels ou le résultat de pratiques d'infanticide, est un facteur qui tend à faire monter la fécondité de base, car la mère se trouve dégagée des servitudes et des fatigues occasionnées par la présence d'un nourrisson : de fait, elle est alors plus disponible pour la reproduction.

Ces prolégomènes achevés, qu'en était-il de la situation de la Grèce ancienne ? Avant de nous engager plus avant dans l'examen des données susceptibles de nous renseigner sur les variables évoquées précédemment, il convient de lever d'emblée une hypothèse, celle des données chiffrées fournies par certaines études d'anthropologie humaine. Les chiffres en question, qui sont proposés par J.L. Angel, sont le résultat d'études de squelettes (11). Selon ce dernier, la longévité féminine adulte ne dépassait vraisemblablement pas 36 ans environ. Le chiffre moyen de naissances par femme était d'environ 4,3, soit pour une période de reproduction de 20 ans (36 - 16) un intervalle intergénéral de 4,6 années. Ces résultats peuvent impressionner. Malheureusement, diverses études ont montré qu'ils ne peuvent en aucune façon être tenus pour concluants. Tout d'abord, la taille de l'échantillon retenue est très insuffisante. Ensuite, les méthodes de détermination de l'âge des squelettes sont encore loin d'être au point et elles paraissent être particulièrement médiocres pour la détermination de l'âge des femmes, qu'elles rajeunissent au décès. Il paraît donc indispensable de mettre les chiffres précédents entre parenthèses, en attendant que d'autres études menées avec des méthodes plus fiables permettent de tirer des conclusions plus solides : du moins sur ce point, l'accord est maintenant presque général (12).

En fait, à de rares exceptions près comme l'âge au mariage, les renseignements dont nous disposons pour la Grèce ancienne sur les variables qui doivent être prises en considération pour construire un modèle démographique sont d'ordre qualitatif, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient sans intérêt. Globalement, on peut supposer que l'âge d'apparition des règles se situait autour de 14 ans en moyenne (13). Pour ce qui est d'Athènes, d'autres paramètres peuvent être précisés. L'âge au mariage des femmes tournait autour de 15 ans (14), celui des hommes autour de 30 ans, mais avec une dispersion plus forte. Les divorces

étaient assez fréquents, de même que le veuvage et le remariage des veufs (15). Les absences des hommes – pour cause de campagnes militaires, de voyages d'affaires ou pour d'autres raisons – étaient assez fréquentes. La polygamie ne paraît avoir existé qu'à titre tout à fait exceptionnel, au lendemain de la guerre du Péloponnèse, pour combler les vides creusés par les graves pertes des dernières années de guerre (16) : on peut donc poser comme règle que l'Athénien était monogame. Si pour les hommes l'état de célibataire paraît avoir été assez fréquent, il n'en allait pas de même pour les femmes, qui devaient toutes être mariées aux environs de leur quinzième année. L'homosexualité, masculine en particulier était largement répandue. L'abstinence sexuelle volontaire et diverses pratiques contraceptives attestées par la littérature médicale grecque ne devaient pas être inconnues. Enfin, avortement et infanticide y sont bien attestés (17) (c'est l'ampleur d'un phénomène comme l'infanticide qui a fait problème, pas réellement l'existence même de cette pratique).

Sauf pour l'âge au mariage, des hommes qui nécessiterait une étude plus approfondie qu'il n'y a pas lieu de présenter ici, on ne risque guère de se tromper en soutenant que le tableau qu'on vient de faire pour Athènes à l'époque classique et hellénistique serait certainement valable grosso modo pour la plupart des cités du monde grec, de la haute à la basse époque (18). Il est vrai qu'à cet égard des différences qui pourraient *a priori* paraître légères peuvent avoir des conséquences très importantes. L'évolution, dans un sens ou dans un autre, d'un seul paramètre peut naturellement conduire à des taux de fécondité tout différents, déterminer par exemple la diminution ou l'expansion rapide d'une population, à supposer que les autres facteurs ne soient pas modifiés. C'est précisément pour apprécier ces phénomènes qu'il est nécessaire de construire un modèle démographique propre à la Grèce antique. Supposons que l'on ait à rendre compte de la dépopulation de la Grèce à l'époque hellénistique et romaine : il n'est pas nécessaire pour cela d'imaginer un bouleversement des structures démographiques, mais seulement d'introduire une augmentation des pratiques de contrôle des naissances, du fait d'une fréquence plus grande de l'usage des contraceptifs, du recours à l'avortement, ou des infanticides. A vrai dire, c'est selon toute vraisemblance une combinaison des trois phénomènes qui a produit le phénomène considéré. En tout cas, l'oeuvre de Soranos (2e siècle p.C. mais héritier d'une tradition qui remonte à Hippocrate) montre le caractère banal des pratiques

contraceptives et de l'avortement (19). Divers textes épigraphiques, en particulier des règlements de sanctuaires qui prescrivent des délais de pureté après usage de drogues abortives ou après infanticide, témoignent peut-être d'une certaine forme de réprobation morale, mais n'en sont pas moins significatifs de la fréquence du recours à ces méthodes de contrôle de population (20).

Au reste, ces considérations nous amènent à revenir sur un problème clé de la démographie de la Grèce ancienne, celui de l'extension de l'infanticide. On peut dire que cette question a été une véritable pomme de discorde entre les auteurs qui ont traité des populations grecques antiques. Le point de départ de toutes les recherches se trouve dans les articles de G. Glotz, *Expositio* (1892) et *Infanticidium* (1900) du *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg et Saglio. G. Glotz concluait à l'existence d'un infanticide massif par suite d'exposition, y compris à Athènes à l'époque classique. Depuis lors, deux écoles se sont affrontées sur le sujet. Les uns acceptent et prolongent les conclusions de G. Glotz : ce sont essentiellement A. Cameron (1932), Tolles (1941) et W.W. Tarn (1950) (21). Les autres, comme La Rue Van Hook (1920) et H. Bolkestein (1922) s'opposent vigoureusement à ses conclusions (22). On retrouve une même opposition dans les travaux récents : ainsi E. Eyben admet une fréquence élevée d'infanticide, y compris dans l'Athènes classique, tandis que L.R.F. Germain concède que la pratique de l'infanticide existait bel et bien en Grèce ancienne, mais refuse d'admettre qu'elle ait pu avoir une quelconque extension dans l'Athènes classique (23).

Comment aborder cette question ? Littéraires, papyrologiques ou épigraphiques, les sources ne manquent pas qui nous parlent d'infanticide en Grèce ancienne. Mais une chose est de constater la fréquence de la référence à un phénomène, une autre d'en tirer des conclusions d'évaluation quantitative. Les auteurs qui contestent l'importance de l'infanticide considèrent qu'en l'absence d'évaluation statistique, les références à ce phénomène, même nombreuses, ne prouvent rien. C'est en se fondant sur ce raisonnement – avec lequel, du reste, on ne peut qu'être d'accord – que La Rue Van Hook en vient à considérer que l'apparition fréquente du thème de l'enfant exposé chez les auteurs de la Comédie Nouvelle, et à leur suite chez Plaute et Térence, n'était qu'un ressort dramatique commode, sans rapport avec les réalités sociales, et le même jugement devrait s'appliquer aux mythes, où le thème de l'enfant exposé est si

fréquent. Notons tout de suite, chez La Rue Van Hook, le passage pas autrement fondé d'une position de doute méthodique tout à fait légitime à un jugement catégorique négatif. Cependant, pour expliciter encore le point de vue de cet auteur et afin que les choses soient aussi claires que possible, nous dirons qu'on pourrait comparer le problème de l'infanticide dans l'Antiquité grecque avec celui de la criminalité dans les sociétés contemporaines. Cette dernière constitue certes un problème bien réel. Les journaux relatent sans cesse toutes sortes d'agressions. Film et roman policiers sont des genres devenus classiques. Mais aurait-on le droit d'en inférer une importance significative de la criminalité comme facteur de mortalité ? Il est clair que non, et l'on voit la prudence avec laquelle on doit aborder ce genre de problème.

Est-il donc possible d'apprécier l'extension de l'exposition et de l'infanticide en Grèce ancienne ? Et si oui, ne faut-il voir là qu'un simple thème littéraire, ou au contraire un phénomène d'importance majeure ? Sans entrer pour le moment dans le débat proprement démographique, on doit dès l'abord constater que certaines sources antiques permettent de répondre sans ambiguïté à ces deux questions : du moins à certaines époques, exposition et infanticide étaient bien un phénomène d'importance démographique majeure. En effet, ces textes n'ont pas valeur ponctuelle, mais livrent des constatations ayant une portée générale. C'est le cas du célèbre développement de Polybe, 36, 17, qui désigne explicitement l'exposition des enfants comme une des causes de la dépopulation de la Grèce au 2^e siècle. Mais c'est le cas également – même si c'est dans une pièce de théâtre – avec une formule comme celle du poète comique Poseidippos (*Hermaphrodite*, fr. 11 Kock, v. 300 a.C.) : "Un fils, tout le monde l'élève, même s'il est pauvre; une fille, on l'expose, même si l'on est riche", avec cette indication précieuse sur le sexe de la plupart des enfants exposés. A la lumière de sources comme celles-là et quelques autres, la masse des témoignages ponctuels de toute sorte dont on dispose pour tant de cités et toutes les époques prend une valeur d'illustration d'un phénomène largement répandu : prétendre que l'exposition des enfants n'était qu'un simple thème littéraire est dès lors tout à fait insoutenable (24).

On conçoit cependant, d'une certaine façon, la logique d'une position comme celle de L.R.F. Germain. Du moins dans un premier temps, ce dernier admet que l'infanticide ait pu exister à certaines périodes (ainsi à l'époque hellénistique) mais, pour

des raisons démographiques cette fois, refuse de croire qu'il ait pu avoir une quelconque extension à l'époque classique : "Quant au contexte dans lequel on situe en général cette pseudo-pratique, cadre de malthusianisme, d'égoïsme et de repliement sur soi, il est encore plus faux car la population d'Athènes s'est accrue pendant la période considérée; la ville a vécu là son âge d'or." La "prodigieuse vitalité du peuple grec", "l'incroyable rayonnement de la pensée grecque" sous toutes ses formes ne sauraient selon lui être compatibles avec l'image d'un peuple de "petits vieux" (25). Quoi qu'il en soit de la validité de ce jugement, on doit lui reprocher de faire l'économie de l'indispensable analyse démographique. C'est donc à ce problème qu'on doit maintenant s'attacher. L'infanticide était-il compatible avec les conditions de base de la démographie grecque antique ? En particulier, était-il compatible avec une croissance démographique ?

C'est à ces questions que divers travaux récents ont commencé de répondre - mais de manière très contradictoire. Pour D. Engels (26), l'infanticide, et spécifiquement l'infanticide féminin, n'a jamais pu avoir aucune réalité statistique, tout simplement parce que, pour une population donnée, il aurait été impossible de le pratiquer sans s'engager dans une voie d'extinction rapide. On peut résumer son raisonnement de la manière suivante : par comparaison avec les sociétés non- et préindustrielles, on devrait retenir une espérance de vie moyenne faible, inférieure à 30 ans en tout cas; les taux de natalité et de mortalité, tous deux élevés et de même niveau, se seraient situés entre 34 et 40 % ; les populations antiques auraient été naturellement stables, et telle serait la raison pour laquelle toute proportion significative d'infanticide féminin aurait eu pour effet de les conduire à une extinction rapide : comme, autant qu'on le sache, rien de tel n'advint, cela suffirait à montrer que l'élimination des filles n'avait jamais atteint un taux de 10 % , et cela à quelque période que ce soit. En somme, l'infanticide féminin n'aurait eu qu'une incidence démographique négligeable, puisqu'en réalité il n'aurait jamais dépassé un taux de 2 à 3 % au maximum.

Ce point de vue a été aussitôt remis en cause par W.V. Harris et M. Golden (27). Pour le premier, avec par exemple un taux de natalité de 40 % et un taux de mortalité naturelle de 36 % , on pouvait se "permettre" une moyenne de 10 % d'infanticide féminin. Quant à M. Golden, il a montré en se référant à divers modèles de tables de mortalité que l'âge moyen au

décès des femmes ayant atteint l'âge adulte ne pouvait guère être inférieur à 50 ans (D. Engels n'avait pas pris en compte la notion d'espérance de vie à l'âge adulte). Remarquons cependant au passage qu'un des arguments de M. Golden (28) sur la fécondité globale n'a qu'une portée relative. On admettra certes bien volontiers que les femmes ayant atteint l'âge adulte atteignaient la cinquantaine, alors que les chiffres de J.L. Angel, d'après des études de squelettes, les faisaient décéder à 36 ans en moyenne. Néanmoins, le surcroît de fécondité de la période allant de 36 ans à la ménopause n'était sans doute pas considérable, en raison de la baisse de la fécondité aux âges élevés, constatée tant sur les courbes de fécondité constituées d'après des exemples ethnographiques que sur celles établies pour l'Europe moderne et contemporaine. Des tableaux établis par F. Hassan (29), on peut déduire que le surcroît de fécondité moyen procuré par la période allant de 36 ans à la période précédant la ménopause ne pouvait pas dépasser 6 à 7 % de la fécondité cumulative de la période allant par exemple de 20 à 36 ans. Si l'on estime que l'âge de la ménopause tournait autour de 40 ans en Grèce ancienne, on voit qu'avec un âge au mariage avoisinant 15 ans le surcroît de fécondité prévisible pour la période 37-40 ans ne peut guère dépasser 3 à 4 % : ce n'est pas là un élément susceptible de bouleverser les données de base d'un équilibre démographique.

Cette première série de critiques faites contre la théorie de l'impossibilité "démographique" de l'infanticide n'est donc pas sans intérêt. Cependant, elle ne va pas au fond du problème soulevé par D. Engels, de manière bien maladroite il est vrai, qui est celui de la mortalité par âge et du taux de reproduction (D. Engels ne parle que de "taux de natalité", variable en elle-même peu commode à manier et difficile à mettre en évidence quand on connaît mal les effectifs et la structure par âge d'une population). On peut bien considérer que la notion d'équilibre entre naissances et décès a quelque chose de providentiel dans sa démonstration et que les chiffres qu'il avance ne sont pas autrement fondés : on n'en butera pas moins sur les problèmes évoqués plus haut et sur l'argument selon lequel, après tout, le taux de mortalité avait pu être aussi élevé que le taux de natalité. C'est donc cette question qu'il convient maintenant d'aborder. Or, il apparaît dès l'abord que, fondamentalement, l'idée selon laquelle les populations de la Grèce des cités n'avaient pu connaître la croissance, qu'elles étaient vouées à un *perpetuum immobile* est inacceptable. D. Engels ne concède l'existence de phases de croissance que pour des petits groupes

et pour une durée limitée, position intenable elle aussi (30). Quoi qu'il en dit, on a du mal à comprendre comment, par exemple, aurait été possible le vaste mouvement de colonisation de l'époque archaïque sans une importante croissance démographique. Dans le même sens, il est clair que la multiplication des sites occupés dans l'Attique du 8e siècle ne peut que correspondre à une expansion de la population (31). L'existence de phases de rapide expansion démographique à Athènes au 5e siècle ne saurait davantage faire de doute (32). On pourrait encore multiplier les exemples. Ainsi, tout concourt à rejeter le schéma de l'équilibre permanent entre natalité et mortalité.

En fait, D. Engels raisonne explicitement par référence à l'Europe moderne et suit K. Hopkins, selon lequel les populations antiques ne pouvaient guère avoir un taux de mortalité inférieur à celui des populations de l'Europe pré-industrielle (33). "The burden of proof" reviendrait à ceux qui contesteraient ce point de vue. On remarque au passage que c'est une étrange façon de construire un raisonnement scientifique que celle qui consiste à avancer des chiffres sans véritable critique préalable, et dans le même temps d'exiger de ceux qui ne seraient pas d'accord avec ces données d'en démontrer le caractère invalide. Relevons tout de même le défi.

Les raisons que donne D. Engels de la chute de la mortalité à partir de 1750 méritent d'être citées intégralement : diffusion dans l'Ancien Monde des plantes du Nouveau Monde; immunité croissante aux maladies infectieuses; amélioration de l'hygiène, de l'environnement et des conditions de vie; savoir médical de plus en plus utile. Une constatation préliminaire s'impose avant même de discuter de la valeur de ces arguments : le "monde pré-industriel" peut-il vraiment être considéré comme un tout indistinct ? Si l'on raisonne ainsi, la spécificité de chaque époque, de chaque société, de chaque région se trouve totalement niée. Toute étude est même *a priori* inutile puisqu'on connaît par avance la réponse... En réalité, tout ce que l'on peut dire est que les taux de mortalité des sociétés non- et préindustrielles étaient globalement sensiblement *plus élevés* que ceux que nous connaissons. Mais il est impossible d'en conclure que les taux de mortalité en Grèce antique étaient "par conséquent" *identiques* à ceux de l'Europe médiévale et moderne.

Au reste, à l'intérieur d'un même pays et à la même époque, par exemple la France à l'âge classique, il existait des différences considérables d'une région à l'autre. Au 18e siècle, dans

les villages des régions humides et insalubres comme la Sologne ou la Dombes, plus de 30 % des enfants disparaissaient avant l'âge de un an (34). Dans les deux cas, la présence de nombreux étangs, d'eaux dormantes, donc de brouillards persistants, ainsi que le manque d'hygiène suffisant à expliquer l'effrayante moisson de la mort. Dans le bourg dombiste de Saint-Trivier, par exemple, tout concourt à une mortalité élevée : situation dans une plaine mal drainée; présence de nombreux étangs; multitude de mares et bourbiers; absence de sources, qui oblige les habitants à avoir recours aux puits; contamination de ces puits mal construits (margelles à fleur de terre, infiltrations provenant des fosses à purin ou à fumier). En revanche, à Crulai et dans de nombreuses paroisses rurales de la France du Nord des 17^e et 18^e siècles qui ne sont pourtant pas des modèles d'organisation hygiénique, le taux de mortalité avant un an tombe au-dessous de 25 % (35). Au 18^e siècle, en Bigorre (sud-ouest de la France), la mortalité pour la même catégorie d'âge descend même à 15 %. Des disparités si imposantes, fonction avant tout des conditions de salubrité et d'hygiène générale, doivent faire réfléchir. Bien sûr, pour un pays comme la France du 18^e siècle par exemple, on peut, en théorie du moins, obtenir des moyennes : mais ces dernières masqueraient la réalité qui est la différence d'une région à l'autre, voire d'une micro-région à l'autre, de la campagne à la ville, et à l'intérieur d'une même ville entre quartiers misérables et quartiers aisés (36). Quand on se référera à "l'Europe moderne", à quel chiffre devra-t-on alors s'arrêter ? A la moyenne, à supposer qu'on puisse l'obtenir ? Ou bien aux chiffres les plus élevés ? Ou aux plus bas ? En réalité, il vaut mieux dans un premier temps, au lieu de vouloir à toute force trouver un parallèle chiffré, retenir les conclusions sur le jeu des facteurs de mortalité qu'impose une telle incursion dans la démographie de l'Europe "pré-industrielle".

Reprenons donc les arguments de D. Engels évoqués plus haut et laissons à part, bien évidemment, le premier (les plantes du Nouveau Monde) et, pour d'autres raisons, le second (l'immunité aux maladies infectieuses n'est en fait qu'une conséquence d'autres facteurs). Peut-on dire que les conditions hygiéniques des villes grecques antiques, à l'époque classique et hellénistique, étaient comparables à celles de l'Europe médiévale et moderne - c'est-à-dire globalement aussi médiocres ? Rien n'est moins sûr. Dès le 5^e siècle a.C., l'urbanisme grec antique avait atteint un très haut degré de raffinement, dont permet de prendre toute la mesure l'ouvrage synthétique de R. Martin,

auquel nous emprunterons, en l'intégrant dans notre perspective, l'essentiel de ce qui va suivre (37). Quand cela était possible, c'est-à-dire dans le cas de fondation ou de refondation d'une ville, le site était soigneusement choisi, et d'abord en fonction des données climatiques. Héritier d'une tradition qui remonte au médecin-hygiéniste Hippocrate ainsi qu'à Aristote, et dont "les intermédiaires ne peuvent être que les architectes bâtisseurs des villes hellénistiques" (38), l'architecte romain Vitruve recommande dans son *De architectura* de choisir un site où la température reste modérée et qui soit loin des marécages, pour éviter miasmes et brouillards (39). Les considérations des médecins, architectes et philosophes sur le "type d'hommes" produit par telle ou telle orientation de la ville peuvent légitimement prêter à sourire (40) : il n'en reste pas moins que mettre les habitants à l'abri des maladies était, autant que cela dépendait d'eux, le souci prioritaire des urbanistes grecs antiques. Or – et cette remarque a valeur générale –, les urbanistes grecs eurent très largement la possibilité d'appliquer leurs théories, qui ne restèrent pas à l'état de projets enfouis dans des cartons : grandes ou petites, la plupart des villes grecques étaient conformes aux modèles des théoriciens, cela dès le 4^e siècle a.C. et à plus forte raison à l'époque hellénistique. Pour ce qui est du choix du site, des implantations comme celles de Priène ou d'Apamée-sur-Oronte, à l'écart des fonds de vallée, permettaient d'éviter les désagréments liés au voisinage d'eaux dormantes (41).

Globalement, le tracé orthogonal des villes nouvelles permettait un ensoleillement maximum et facilitait la tâche des services de nettoyage. La spécialisation par quartier des activités administratives, commerciales et artisanales, avec si nécessaire des installations appropriées comme des bassins avec eau courante pour les marchés aux viandes et aux poissons de Corinthe et de Priène (42), contribuait à l'hygiène générale. L'enlèvement des ordures était de règle : Aristote nous décrit le service qui en était chargé à Athènes (43). Même dans des cités plus modestes, comme Paros ou Thasos (44), on peut retrouver un souci constant de propreté, illustré à Pergame (45) par le fameux règlement des astynomes : ce document témoigne de la minutie avec laquelle une cité pouvait prendre soin de l'hygiène générale. Dès le 5^e siècle, des villes comme Agrigente commencent à se doter d'un réseau d'égouts (46). Il est vrai que les canalisations n'étaient pas toujours souterraines. Construites au 4^e siècle, les installations de Priène montrent une hésitation entre les deux systèmes. Contemporain d'Auguste, Strabon

signale cependant comme une exception parmi les villes de son temps le cas de Smyrne, qui ne possédait aucune installation enterrée, et il relève immédiatement le risque d'insalubrité. Cependant, même des villes anciennes, comme Athènes, avaient depuis le 4^e siècle au moins leurs réseaux souterrains. La même remarque s'appliquerait à de grands centres comme Ephèse, Délos ou Rhodes (47), ou à des villes plus modestes comme Thasos.

Surtout, l'alimentation en eau était l'objet de soins vigilants. Aristote souligne que la salubrité de l'eau est un impératif absolu pour la santé des habitants, et suggère que dans le cas où les sources seraient peu abondantes on prévoit un double réseau de distribution, l'un pour la boisson, l'autre pour les usages ménagers (48). On retrouve une application de ce principe dans la petite ville de Pellène en Achaïe (49). Dès l'époque archaïque, plusieurs cités avaient construit des aqueducs qui parfois amenaient l'eau de fort loin (50). Dans les villes classiques et hellénistiques, les fontaines publiques étaient nombreuses. Leur protection contre d'éventuelles pollutions d'origine humaine ou animale faisaient l'objet des prescriptions très sévères (51). Le recours aux citernes s'imposait cependant, à titre de précaution pour pouvoir résister en cas de siège, mais sans doute aussi souvent, malgré des réseaux d'aqueducs toujours plus admirables (52), pour se prémunir contre de trop longues sécheresses d'été. En tout cas, un règlement comme celui de Pergame imposant aux propriétaires de citernes d'en assurer la propreté et l'étanchéité témoigne là aussi de la vigilance de la cité.

Globalement, les villes grecques antiques étaient donc des modèles d'intelligence urbanistique et avaient des équipements considérables. L'homme libre disposait en outre d'une maison en général peu spatieuse sauf dans les quartiers les plus aisés, mais toujours bien mise à l'abri de la pluie par un toit de tuile – sauf à Massalia où les maisons avaient des couvertures faites de terre grasse mélangée de paille (53). Ce détail a plus d'importance qu'il n'y paraît au premier abord, si l'on songe qu'en France, dans beaucoup de régions, les maisons avaient un toit de chaume, cela jusqu'à la fin du 18^e siècle, et même parfois au-delà. Les maisons d'Olynthe, ville "de province" parmi d'autres, que les fouilles archéologiques nous permettent de connaître dans l'état qui était le sien au moment de sa destruction par Philippe de Macédoine en 348, révèlent une distribution des pièces très harmonieuse et une structure

générale bien adaptée au climat (54). L'aile nord des maisons était plus élevée pour couper le vent, la façade principale bien exposée au midi. Une colonnade intérieure permettait de se protéger des chaleurs de l'été. A Olynthe encore, un tiers au moins des maisons dégagées étaient dotées d'une salle de bains équipée d'une petite baignoire type "baignoire-sabot" (55).

Il est vrai que c'est sans doute là une exception. Dans la plupart des cités, ce n'était sans doute qu'une minorité beaucoup plus restreinte qui pouvait disposer de telles installations (56). Mais même s'il ne disposait pas ordinairement d'une baignoire, le Grec avait manifestement grand soin de son hygiène personnelle, comme en témoignent très abondamment sources textuelles, peintures de vases et témoignages archéologiques. Pour faire ses ablutions à domicile, on utilisait normalement une vasque. Cependant, dès le 5e siècle et plus largement encore à partir du 4e siècle se sont développées, à l'imitation des installations des gymnases, des bains publics disposant d'eau chaude et équipés de baignoires (57) où il était possible de se laver très commodément pour une somme modique. En outre, la pratique des exercices physiques, du moins pour les libres de sexe masculin (et, même, pour les femmes citoyennes à Sparte) ne pouvait que contribuer à fortifier la santé.

Comme facteur susceptible d'abaisser la mortalité, on n'aura garde d'oublier les conditions climatiques, globalement plus favorables que celles de l'Europe de l'Ouest pendant une grande partie de l'année (58). Il y naturellement en Grèce des différences régionales très sensibles. Les régions montagneuses sont très froides l'hiver, les bassins intérieurs comme la Béotie torrides l'été. Il n'en reste pas moins que beaucoup de régions ont un climat très modéré. C'est à juste titre par exemple qu'Hérodote célèbre le climat de l'Ionie (59), où étaient situées tant de grandes agglomérations urbaines : les excès d'humidité, de froid ou de chaleur y sont effectivement inconnus. Ainsi, d'une part une importante dépense de calories, tant en chauffage qu'en alimentation, se trouvait-elle évitée. D'autre part, une série d'infections banales contractées à cause du froid et l'humidité pouvant avoir les plus graves conséquences pour les nourrissons et les enfants en bas âge étaient de la sorte évitées ou du moins atténuées. S'il est vrai que, comme le savait déjà Hippocrate (60), les chaleurs de l'été devaient *a contrario* provoquer d'autres infections, si souvent fatales aux nouveaux-nés (entérocolites, etc.) (61), il n'en reste pas moins que le

bilan climatique est beaucoup plus favorable que celui de l'Europe de l'Ouest.

Quant au rôle de la médecine dans la baisse de la mortalité à l'époque moderne et contemporaine, on sait qu'en réalité, ce facteur n'est intervenu que tardivement, au cours du 19^e siècle. A ce moment, la médecine est véritablement devenue une science, et elle n'a plus été réservée à une infime minorité de privilégiés. Certes, pour ce qui est de la médecine antique, il est vrai qu'il n'y a plus aucune illusion à avoir sur son niveau scientifique (62). Cependant, on ne saurait négliger les services qu'elle rendait dans la pratique, par quelques mesures de simple bon sens. Certains médecins semblent avoir eu une expérience incontestable en matière d'accouchement, mais il est vrai que la maïeutique était en règle générale la prérogative des sages-femmes. Certainement pouvaient-ils aider efficacement à la réduction des fractures. De plus, les praticiens n'étaient pas rares et ceux qui étaient au service des cités pouvaient aider les plus pauvres, ceux qui n'avaient pas par eux-mêmes les moyens de recourir à un médecin privé (63). Globalement, néanmoins, on ne peut pas considérer que la médecine était directement un facteur significatif de baisse de la mortalité. Sans doute les médecins grecs étaient-ils plus efficaces que leurs lointains héritiers décriés par Molière (64), mais vu l'état de la science de leur temps ils ne pouvaient pas faire de miracle. En revanche, en liaison avec les urbanistes et responsables de l'administration des cités, ils devaient largement contribuer aux mesures d'hygiène publique, et c'est par là qu'ils étaient le plus utiles à la santé des populations. Les nombreux décrets de cités votés en remerciements de l'activité de tel ou tel d'entre eux tendent à confirmer l'impression que leur activité était reconnue et appréciée.

Pour conclure, il faut d'abord souligner qu'il ne s'agit nullement de dresser de l'Antiquité grecque un tableau hygiénique idyllique. Certainement, eu égard à ce que nous connaissons aujourd'hui dans les pays développés, la mortalité y était très élevée. Les Anciens savaient parfaitement que beaucoup de bébés mouraient dans leur première semaine. Les "fièvres" n'étaient pas inconnues. Les prescriptions d'hygiène n'étaient pas toujours respectées (la société grecque serait exceptionnelle s'il en avait été ainsi) (65). De même l'usage des citernes, là où on ne pouvait disposer de source d'eau potable, devait être à l'origine de bien des affections pour peu qu'on n'ait pas pris toutes les précautions nécessaires. En cas de maladie, la

médecine n'était certes pas d'un grand secours. La liste des facteurs de mortalité pourrait certes être encore bien plus longue. Tout compte fait cependant, si l'on revient au parallèle avec l'Europe moderne, rien n'indique que, par comparaison, la mortalité en Grèce ancienne doive être située aux niveaux les plus élevés, mais plutôt – avec toutes les réserves indispensables en raison des différences d'époque, de climats, d'installations sanitaires, variables selon les cités – du côté des chiffres moyens ou bas.

N'est-il pas frappant de constater que la Grèce ancienne dans son ensemble n'a pas connu de désastres démographiques comme ceux provoqués par la peste, ni de maladies comme la lèpre, alors que l'absence d'hygiène joue un rôle déterminant dans la propagation de ces maladies ? La "Peste" d'Athènes des années 430-429 et 426, qui n'était certainement pas une peste mais plutôt un typhus, en est la preuve a contrario (66). En effet, l'épidémie ne prit une telle ampleur – ce fut peut-être un tiers des Athéniens qui disparurent – qu'en raison de l'entassement derrière les murs de la ville de toute la population rurale chassée par des raids péloponnésiens. En général, l'alimentation, malgré l'absence des plantes du Nouveau Monde, ne devait pas être si médiocre puisque l'âge de la puberté des filles était sensiblement plus bas que celui qu'on peut constater dans l'Europe moderne (14 ans contre 17 à 18 ans), et l'on sait le rôle de l'alimentation d'une population sur le niveau de cette variable. En matière d'hygiène, le simple citoyen de la plus ordinaire des cités grecques aurait certainement pu en remonter au Roi Soleil et à sa cour. Bien sûr, des villes demeurées archaïques comme Athènes ou Argos (67), avec leurs rues tortueuses et sans dallage, évoquent partiellement les villes européennes des 17^e et 18^e siècles : mais dès le 4^e siècle et en tout cas à l'époque hellénistique il n'y avait plus qu'une minorité de villes grecques qui fût aussi médiocrement aménagée. Or, on sait qu'avant même que la médecine ait pu y contribuer de manière significative, ce fut l'amélioration de l'hygiène, grâce à des mesures d'administration générale et à une élévation relative du niveau culturel, qui permit au 18^e siècle la première baisse significative de la mortalité. A cet égard précisément, on ne saurait négliger les réussites incontestables des sociétés anciennes, la grecque peut-être plus encore que la romaine, et oublier que la chute de la civilisation antique amena en bien des domaines, et en particulier celui de la qualité de la civilisation urbaine, un extraordinaire recul qui ne serait compensé, sous des formes tout à fait inédites, que

bien des siècles plus tard. C'est de l'ensemble de ces paramètres dont on doit tenir compte si l'on veut traiter valablement de la mortalité en Grèce ancienne.

Mais dans le schéma de D. Engels, ce n'est pas seulement la mortalité qui n'est pas présentée de manière adéquate, mais également la fécondité. Sur ce point, il existe en effet une différence capitale avec la démographie de l'Europe moderne. L'âge au mariage en Grèce ancienne, qui se situait vers 15 ans le plus souvent comme on l'a vu, s'oppose au mariage tardif pratiqué en France et en Angleterre aux 17^e et 18^e siècles. Ainsi, pour la France du Nord entre 1650 et 1750 (68), les femmes se mariaient vers 26 ou 27 ans en moyenne, selon les régions. Alors que le taux du célibat était très faible (quelques points), les couples avaient en moyenne 5 à 6 enfants, avec naturellement des variantes régionales (69). On a observé depuis longtemps que c'était là sans doute le moyen de "contraception" le plus efficace dans les sociétés préindustrielles. En Grèce ancienne en revanche, avec une période de fécondité de plus de dix ans plus longue, on peut très grossièrement estimer la fécondité potentielle, en l'absence de contraception ou de facteurs comme l'éloignement de l'époux, à environ 10 ou 11 enfants par femme adulte en moyenne.

Ce chiffre peut paraître scandaleusement élevé : il l'est beaucoup moins si on le compare par exemple à la fécondité effectivement observée dans les années 1930-1913 chez les Huttérites, cette secte anabaptiste d'Amérique anglo-saxonne ne pratiquant pas la limitation des naissances (70). Chez les Huttérites, on atteint en moyenne 10,9 enfants par femme mariée, avec un mariage à l'âge de 20 ans. En tenant compte d'une mortalité générale plus importante, mais aussi d'un âge au mariage plus précoce, des chiffres moyens pour la fécondité potentielle en Grèce ancienne de 10 ou 11 enfants par femme adulte paraissent hautement probables (nous ne voulons pas nous engager ici dans une démonstration détaillée). A cet égard, un passage des *Lois* de Platon aurait dû retenir l'attention (71). Dans la version concrète et pratique de la cité parfaite présentée dans cet ouvrage (la *République* en donnant la version idéale), Platon suggère qu'un contrôle très strict soit effectué sur la fécondité des couples. Dans le cas où les naissances seraient abondantes et dans la situation ordinaire où la cité n'aurait pas à refaire ses forces, il faudrait limiter la procréation à une période de dix années. Au-delà de dix ans, les couples qui ne voudraient pas vivre chastement seraient

montrés du doigt et déshonorés. Ainsi, Platon a clairement envisagé de faire de la limitation de la période de fécondité un moyen de contrôle des naissances : c'est cela qu'on doit retenir, même si les mesures "pratiques" qu'il propose sont en réalité parfaitement utopiques. Or, le philosophe considère qu'une période de dix ans de fécondité par couple est suffisante pour assurer le maintien de la population à un niveau stationnaire. Certes, Platon n'était pas démographe. Le chiffre de dix ans est lancé sans analyse préalable et *a priori* il ne peut être considéré comme indiquant la période de fécondité suffisante pour assurer le renouvellement de la population. Il n'en reste pas moins que ce qu'il observait tous les jours dans les cités lui montrait qu'une période de fécondité très inférieure à ce qu'elle était effectivement aurait permis d'obtenir un niveau de population stationnaire, du moins lorsque la cité n'avait pas à réparer les pertes dues à des épidémies ou à des guerres.

Dans la réalité, donc, un mariage féminin précoce, une longévité féminine adulte moyenne dont on a toute raison de penser qu'elle dépassait l'âge de la ménopause et une mortalité générale, et infantile en particulier, au plus égale aux chiffres moyens de ceux de "l'Europe moderne" créaient les conditions d'une véritable explosion démographique permanente. Telle était certainement la caractéristique essentielle de la démographie grecque ancienne. Comment, sans cela, expliquer les capacités de rattrapage dont font preuve tant de cités si durement frappées par des guerres et qui manifestement comblent rapidement leurs pertes ? Pourquoi des philosophes comme Platon et Aristote sont-ils hantés, non par le manque d'hommes, mais par le trop-plein ? (72) En réalité, il y a tout lieu de penser que ces théoriciens savaient parfaitement que les structures démographiques de la Grèce ancienne recelaient une véritable bombe capable de bouleverser l'ordre des cités. Libérée dans un monde méditerranéen encore "vide", cette énergie avait permis la fabuleuse expansion du monde grec archaïque dans son ensemble, donné à certaines cités se trouvant en situation favorable, tant au plan politique qu'économique, les moyens de tenir leur rôle et d'amplifier leurs avantages - et l'on songe naturellement à Athènes au 5^e siècle. Admettons le chiffre théorique minimum de dix enfants par couple pour la fécondité potentielle, et supposons que dans des conditions d'hygiène spécialement défavorables à peine plus du tiers d'entre eux soient arrivés à l'âge adulte : avec de tels chiffres, une cité aurait néanmoins vu sa population croître très rapidement. A cet égard, il suffit de méditer les conclusions de P. Chaunu sur

la fécondité dans la France du 17^e siècle : "Un peu au-dessous de six (enfants), la population est rapidement croissante, un peu au-dessous de cinq, stagnante voire déclinante" (73). Ces considérations devraient donner à réfléchir si l'on se rapporte aux conditions de la démographie antique. Dans les cités qui, toutes choses égales, étaient déjà "pleines" eu égard à leurs possibilités économiques du moment, une rapide expansion démographique était intolérable, sauf si sous une forme quelconque l'Etat pouvait encore organiser massivement l'émigration. Dans le cas contraire, une régulation des processus démographiques était jugée indispensable, qu'elle soit laissée à l'initiative des foyers ou dirigée autoritairement par l'Etat.

Telles sont les conclusions auxquelles on est nécessairement conduit si l'on examine les données de base de la démographie grecque antique. Il s'agit maintenant d'éclaircir les modalités de passage de la fécondité potentielle à la fécondité effective, qui était donc la plupart du temps une fécondité dirigée. Avant même d'être appliqué à telle ou telle cité ou région, notre modèle doit donc être précisé et chiffré : c'est ce que nous réservons pour une prochaine étude.

Notes

- (1) K.J. Beloch, *Die Bevölkerung der griechisch-römischen Welt*, Leipzig, 1886; A. Jardé, *Les céréales dans l'Antiquité grecque, la production*. Paris, 1925 (p. 136-160 sur les problèmes de population); A.W. Gomme, *The Population of Athens*, Oxford, 1933; P. Salmon, *La population de la Grèce antique. Essai de démographie appliquée à l'Antiquité*, *Bull. de l'Assoc. Gu. Budé*, 1959, pp. 448-476.
- (2) De telles cartes n'auraient pas nécessairement pour but de donner des chiffres précis de densité mais auraient surtout pour intérêt de mettre en valeur les différences relatives de peuplement et leur évolution.
- (3) L'étude de J.-N. Corvisier, *La démographie historique est-elle applicable à l'histoire grecque ? Annales de démographie historique*, 1980, pp. 161-185, qui présente un bilan commode de la recherche portant sur les effectifs des populations grecques antiques, a cependant le défaut de rester prisonnière de cette seule perspective. Pour les recherches récentes en démographie antique, voir le bulletin bibliographique de L. Gallo, *ASNP*, 9, 1979, pp. 1571-1646.
- (4) S. Pomeroy, *Goddesses, Whores, Wives and Slaves*, New York, 1975; Id., *Infanticide in Hellenistic Greece*, in A. Cameron et A. Kuhrt éd., *Images of Women in Antiquity*, Londres-Canberra, 1983, pp. 207-222; M. Golden, *Demography and the Exposure of Girls at Athens*, *Phoenix*, 35, 1981, pp. 316-331.

- (5) L. Henry, *Démographie. Analyse et modèles*, Paris, 1972. E. Van de Walle, De l'emploi des modèles en démographie historique, *Annales de démographie historique*, 1972, pp. 153-177; Id., Démographie historique et modèles, in M.L. Marcilio et H. Charbonneau, *Démographie historique*, Paris, 1979 (trad. de l'éd. brésilienne, Sao Paulo, 1977), pp. 131-151.
- (6) E. Van de Walle, *Démographie historique*, pp. 132-133.
- (7) L. Henry, *Démographie*, p. 256.
- (8) F.A. Hassan, *Demographic Archaeology*, New York, 1981, pp. 125 sq.
- (9) Voir cependant les réserves de F.A. Hassan, *Archaeology*, p. 224, a propos de tel ou tel mode d'alimentation censé être plus particulièrement à l'origine d'un abaissement de l'âge de la puberté.
- (10) B. Benedict, Social regulation of fertility, in G.A. Harrison et A.J. Boyce éd., *The Structure of Human Population*, Oxford, 1972, pp. 73-89, p. 74 part.
- (11) Pour J.L. Angel, la longévité des hommes atteignant l'âge adulte était de 45 ans. Ces chiffres sont cités in S. Pomeroy, *Goddesses*, p. 68, d'après une communication personnelle de J.L. Angel, qui donne des chiffres similaires dans *The Bases of Palaeodemography*, *American Journal of Physical Anthropology*, 30, 1969, pp. 427-437. Voir les critiques faites par D. Engels, *The Problem of Female Infanticide in the Greco-Roman World*, *CPh*, 75, 1980, pp. 112-120, pp. 112-113 part., et M. Golden, *Demography*, p. 327. La méthode de calcul de longévité utilisée par J.L. Angel, celle de l'analyse ostéologique du pubis, a produit dans d'autres domaines d'étude des résultats aussi contestables (avec en particulier un rajeunissement au décès systématique pour les femmes). On verra pour la Nubie soudanaise l'étude de A.C. Swedlund et G.J. Armelagos, *Une recherche en paléodémographie : la Nubie soudanaise*, *Annales E.S.C.*, 1969, pp. 1287-1298, avec la critique de J.-P. Bocquet, *Paléodémographie : une révision*, *ibid.*, 1977, pp. 54-69.
- (12) Voir les études citées note précédente de D. Engels et M. Golden (avec la critique de S. Pomeroy, *Goddesses*, p. 68, qui accorde une trop grande valeur aux résultats de J.L. Angel).
- (13) D.W. Amundsen et C.J. Diers, *The Age of Menarche in Classical Greece and Rome*, *Human Biology*, 41, 1969, pp. 125-132.
- (14) Pour ce qui est de l'âge au mariage à Athènes, voir les indications de M. Golden, *Demography*, p. 322. Il n'y a pas encore d'étude systématique sur la question, mais il est peu probable qu'une telle enquête vienne infirmer ces estimations. Pour une étude complète, on ne devra pas négliger les renseignements que l'on peut tirer des reconstitutions de généalogies. Ainsi, dans la famille des Bousélides, on voit nettement apparaître la différence d'âge au mariage entre hommes et femmes (sur les Bousélides, voir M. Broadbent, *Studies in Greek Genealogy*, Leyde, 1968, pp. 61-112 et tableau VII, p. 94; W.E. Thompson, *De Haginae Hereditate*, Leyde, 1976; de même J.K. Davies, *Athenian Propertied Families*, Oxford, 1971, 2921 et tableau V). L'âge au mariage des femmes dans la Rome païenne était

- peu différent de celui de la Grèce : cf. K. Hopkins, *The Age of Roman girls at Marriage*, *Population Studies*, 18, 1964-1965, pp. 309-327.
- (15) Sur divorces, veuvages et remariages, cf. W.E. Thompson, *Athenian Marriage Patterns : Remarriage*, *CSCA*, 5, 1972, pp. 211-225.
- (16) Cf. S. Pomeroy, *Goddesses*, pp. 66-67.
- (17) Sur l'avortement et la contraception, voir aussi M.-Th. Fontanille, *Avortement et contraception dans la médecine gréco-romaine*, Paris, 1977 et la synthèse de E. Eyben, *Family Planning in Graeco-Roman Antiquity*, *Ancient Society*, 11-12, 1982-1983, pp. 5-82, qui traite également de l'infanticide. Spécifiquement sur l'avortement, voir les fragments du *C. Antigénès* de Lysias, éd. C.U.F., II, Paris, 1955, pp. 238-240 et fr. p. 261 (vraisemblablement inculpation pour avortement par un parent du mari d'une veuve défendue par son fils; accusation du même ordre dans une situation en partie semblable décrite par Cicéron, *Pro Cluentio*, IX, 32). Dans un passage du *Théétète* de Platon, 149 c-d, Socrate indique que les sages-femmes pratiquaient couramment des avortements; peu auparavant, il a rappelé qu'il était lui-même fils de sage-femme (149 a), ce qui garantit la valeur du renseignement. Sur la question déjà tant débattue de l'infanticide, voir *infra*.
- (18) Lorsque les sources sont suffisamment abondantes, il conviendra de faire une étude cas par cas, cité par cité. Mais, par exemple pour l'âge au mariage des jeunes filles, les renseignements que l'on peut avoir pour les cités les plus diverses vont toutes dans le même sens. Ainsi à Thasos, l'âge au mariage admis par la cité est-il de 14 ans (voir le règlement rituel sur les défunts, v. 350 a.C., J. Pouilloux, *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos*, I, Paris, 1954, n° 141 - Inst. F. Courby, *Nouveau choix d'inscriptions grecques*, n° 19, 1. 21-22). A Marseille, la fille de Ménékratès n'est pas mariée à 18 ans parce qu'elle est particulièrement laide (voir Lucien, *Toxaris ou l'amitié*, 24; la précision des références à Marseille dans le passage invite à penser que l'anecdote avait pu correspondre à une situation réelle). Selon les lois de Gortyne, le mariage des jeunes filles avait lieu à partir de 12 ans, cf. l'édition de R.F. Willetts, *The Law Code of Gortyn*, Berlin, 1967, col. XII, 1. 17-19; Ephore, d'après Strabon, X, 4, 20, indique que d'ordinaire l'épousée était trop jeune pour être emmenée par son mari : ce dernier devait attendre que sa femme soit en état de tenir son ménage; il n'y a pas lieu de suspecter les témoignages aussi concordants d'une inscription et d'une source littéraire.
- (19) M.-Th. Fontanille, *Avortement*, dresse un catalogue des méthodes à la fois contraceptives et abortives (la séparation est souvent difficile à faire chez les auteurs anciens) signalées par les médecins grecs.
- (20) Voir les textes rassemblés par E. Eyben, *Family Planning*, pp. 56-57. On doit cependant se souvenir que, sauf quand le contexte est explicite, *phthora* ou *ektrôsis* (cf. J. et L. Robert, *Bull.*, 55, 189) sont des termes qui désignent toute forme d'avortement, naturel (fausse-couche) ou provoqué.
- (21) A. Cameron, *The Exposure of Children and Greek Ethics*, *CR*, 46, 1932, pp. 105-114; R. Tolles, *Untersuchungen zur Kinderaussetzung*

bei der Griechen, diss. Breslau, 1941. W.W. Tarn, *Hellenistic Civilisation*, 3e éd., Londres, 1951 (1e éd. en trad. fr., Paris, 1937).

- (22) La Rue Van Hook, *The Exposure of Infants at Athens*, *TAPhA*, 51, 1920, pp. 134-145, admet que l'infanticide existait en Grèce ancienne, mais pas à Athènes à l'époque classique. H. Bolkestein, *The Exposure of Children at Athens and the enchitristriai*, *CPh*, 17, 1922, pp. 222-239 (étude essentiellement philologique, mais pas convaincante).
- (23) E. Eyben, *Family Planning*, p. 14, n. 31 et p. 17, n. 44; L.R.F. Germain, *L'exposition des enfants nouveaux-nés dans la Grèce ancienne. Aspects sociologiques*, *Recueils Jean Bodin*, 35, 1975, pp. 211-246.
- (24) Nous renvoyons une fois pour toutes à la synthèse de E. Eyben, *Family Planning*.
- (25) L.R.F. Germain, *Exposition*, p. 242.
- (26) D. Engels, *Female Infanticide*.
- (27) W.V. Harris, *The Theoretical Possibility of Extensive Infanticide in the Greco-Roman World*, *CQ*, 32, pp. 114-116; M. Golden, *Demography*.
- (28) M. Golden, *Demography*, p. 327.
- (29) F.A. Hassan, *Demographic Archaeology*, p. 137.
- (30) D. Engels, *Female Infanticide*, pp. 119-120.
- (31) Cf. J.N. Coldstream, *Greek Geometric Pottery*, Londres, 1968, p. 360 : aux 9e et 8e s., on constate une multiplication des puits dans le secteur de l'Agora d'Athènes (trois puits dans la période 900-850, 7 dans la période 800-750, 30 dans la période 750-700). A moins d'adopter une attitude hypercritique extrême, on a de bonnes raisons de penser que cette augmentation de l'effectif des puits correspond à une croissance démographique (ce qui ne veut pas dire que l'augmentation de la population soit nécessairement strictement proportionnelle à celle du nombre de puits). Pour J.N. Coldstream, la multiplication des sites occupés dans la campagne attique montrerait une croissance démographique encore plus rapide que celle qu'on constate dans la ville même d'Athènes. Voir également les conclusions du même auteur, *Geometric Greece*, Londres, 1977, pp. 367-369. La tentative de Ch. G. Starr (*The Economic and Social Growth of Early Greece*, New York, 1977, p. 44 et n. 42 p. 206) d'expliquer la multiplication des sites occupés au 8e s. par une sédentarisation massive de populations restées nomades jusqu'à cette date n'a pas l'ombre d'un justificatif dans les sources littéraires ou archéologiques. Au reste, le développement consacré par Ch. G. Starr, *ibid.*, pp. 40-46, aux problèmes démographiques comporte sans doute plusieurs remarques utiles, mais il est malheureusement bâti sur l'idée préconçue de l'impossibilité absolue d'une croissance autre qu'extrêmement lente. En fait, Ch. G. Starr confond deux choses, qui sont l'une le potentiel de croissance, l'autre la croissance effective sur une longue période. On peut concevoir au contraire que d'une part ce soit le potentiel de croissance rapide (toutes proportions gardées évidemment) des

populations grecques antiques qui leur permettait de compenser les pertes occasionnées à diverses périodes par les guerres ou les épidémies; d'autre part que la stagnation ou la baisse des effectifs d'une population puisse fort bien être la conséquence de diverses mesures de contrôle des naissances – et c'est précisément la situation que Polybe nous décrit pour la Grèce du 2^e s. a.C. Ainsi, il y a donc un chaînon manquant dans l'argumentation de Ch. G. Starr. Quant à l'augmentation extrêmement rapide de la population de l'Attique à l'époque archaïque, ne serait-il pas plus judicieux, plutôt que de faire intervenir une imaginaire sédentarisation des nomades, de penser qu'elle était due en partie à une forte immigration ? Et cette fois les témoignages ne manquent pas sur l'immigration étrangère à l'époque archaïque : voir Aristote, *Politique*, III, 2, 1275 a (beaucoup d'esclaves et d'étrangers reçoivent la citoyenneté grâce à Clisthènes) et *Constitution d'Athènes*, 13, 5 (après la chute de la tyrannie, beaucoup de gens qui y avaient été admis indûment – donc des étrangers vraisemblablement), cf. D. Kagan, The Enfranchisement of Aliens by Cleisthenes, *Historia*, 12, 1963, pp. 41-46, etc.

- (32) Pour le 5^e siècle, voir A.W. Gomme, *Population of Athens*, p. 34. Pour le 4^e siècle, les choses sont moins claires. Faut-il admettre avec E. Ruschenbusch, Epheben, Buleuten und die Bürgerzahl von Athen um 330 v. Chr., *ZPE*, 41, 1981, pp. 103-105, et Noch einmal die Bürgerzahl Athens um 330 v. Chr., *ibid.*, 44, 1981, pp. 110-112) que la population d'Athènes au 4^e siècle n'avait jamais dépassé 21000 citoyens (contre le chiffre de 31000 admis communément) ? C'est là une question capitale pour l'histoire de la Grèce au 4^e s. qui devra être tranchée par un débat de fond mettant en jeu toutes les sources disponibles. Quoi qu'il en soit du chiffre réel du 4^e s., il semble bien néanmoins que la population d'Athènes n'ait jamais retrouvé alors son niveau du siècle précédent (soit peut-être 40 000 citoyens adultes dans les périodes les plus favorables). Encore faudrait-il s'interroger aussi sur les motivations de la natalité, donc sur les possibilités offertes aux futurs citoyens. Or, il est clair qu'elles étaient infiniment moins brillantes au 4^e siècle qu'au siècle de Périclès. Il ne faudrait pas que l'absence ou la faiblesse de la croissance tienne lieu de "preuve" de l'absence de potentialité de croissance, alors que le problème serait de savoir, alors que ce potentiel existait bien, s'il avait été effectivement utilisé ou pas.
- (33) D. Engels, Female Infanticide, p. 116; K. Hopkins, On the Probable Age Structure of the Roman Population, *Population Studies*, 19, 1966, p. 245-264, part. p. 264.
- (34) Les disparités à l'intérieur de la France de la mortalité des enfants en dessous de un an et des jeunes enfants en général apparaissent bien sur le tableau de F. Braudel et E. Labrousse, *Histoire économique et sociale de la France*, II, Paris, 1970, p. 71 (voir en général pp. 9-84 sur la démographie française de la fin du 17^e siècle à la fin du 18^e siècle). Sur le cas de Saint-Trivier-en-Dombes (bourg proche de Lyon), voir A. Bideau, G. Brunet et R. Desbos, Variations locales de la mortalité des enfants : l'exemple de la châtellenie de Saint-Trivier-en-Dombes (1730-1864), *Annales de démographie historique*, 1978, pp. 7-29.

- (35) Sur Crulai, voir E. Gauthier et L. Henry, *La population de Crulai, paroisse normande*, Cahier INED n° 33, Paris, 1958, pp. 162 sq. et pour l'ensemble de ces variations, l'ouvrage de F. Braudel et E. Labrousse cité note précédente.
- (36) Sur la diversité des comportements démographiques d'une région à l'autre, voir P. Goubert, *Recent Theories and Researches in French Population between 1500 and 1700*, in D.V. Glass et D.E.C. Eversley éd., *Population and History*, Londres, 1965, ainsi que P. Chaunu, *La civilisation de l'Europe classique*, Paris, 1966, p. 205.
- (37) R. Martin, *L'urbanisme dans la Grèce antique*, 2e éd., Paris, 1974.
- (38) R. Martin, *Urbanisme*, p. 27.
- (39) Vitruve, *De arch.*, I, 7.
- (40) Voir par exemple Hippocrate, *Des airs, des eaux et des lieux*, éd. Litttré, vol. 2, chap. 5. Dans ce traité, Hippocrate propose entre autres une typologie des peuples en fonction du climat.
- (41) Sur Priène, voir Th. Wiegand et H. Schrader, *Priene*, Berlin, 1904 et R. Martin, *Urbanisme*, pp. 112-113. Sur Apamée, voir J.-C. Balty, *Les grandes étapes de l'urbanisme d'Apamée-sur-l'Oronte*, *Ktéma*, 2, 1977, pp. 3-16 et R. Martin, *ibid.*, pp. 169-171; zone marécageuse sur cette portion du cours de l'Oronte : voir la carte hors-texte n° I de la Syrie occidentale dans J.-C. Rey-Coquais, *Arados et sa Pérée*, Paris, 1974.
- (42) R. Martin, *Urbanisme*, p. 46.
- (43) Aristote, *Constitution d'Athènes*, 54, 1. Sur le service de voirie municipale de l'Athènes des 5e et 4e siècles, avec ses dépôts d'ordures réglementaires et son corps d'éboueurs qui devaient évacuer ces ordures à distance de la ville, voir C. Vatin, *Jardins et services de voiries*, *BCH*, 100, 1976, pp. 555-558.
- (44) Sur Paros, voir la loi sur les immondices *IG*, XII 5, 107 et *IG*, XII Suppl. p. 105 (L.H. Jeffery, *LSAG*, 1961, p. 305, n° 37) : interdiction de jeter des immondices depuis la rue. Sur Thasos, voir C. Vatin, *Jardins*, pp. 559-564 : dans cette cité, un particulier est chargé du service de nettoyage en échange de la jouissance d'un jardin.
- (45) Règlement des astynomes de Pergame *OGIS*, 483; G. Klaffenbach, *Abhandl. der deut. Akad. Berlin*, 1954, n° 6, *Die Astynomeninschrift von Pergamon* (éd. et comment., non vid.) et trad. et comment. fr. de R. Martin, *Urbanisme*, pp. 57 sq.; sur la voirie de Pergame, voir C. Vatin, *Jardins*, pp. 558-559 (la responsabilité du nettoyage revient non aux magistrats de la cité mais aux propriétaires constitués en associations).
- (46) Après la bataille d'Himère (480), les prisonniers carthaginois sont employés entre autres à creuser des égouts souterrains pour drainer les eaux hors de la ville (Diodore, 11, 25). Sur les égouts dans les villes grecques en général, voir R. Martin, *Urbanisme*, pp. 209-211.
- (47) Sur les égouts de Rhodes, voir Diodore, 19, 45, 6, à propos de l'inondation de 316 (sur ce point, cf. Y. Garlan, *BCH*, 90, 1966, pp. 612-627, avec la remarque de J. et L. Robert, *Bull.*, 67, 455).

- (48) Aristote, *Politique*, VII, 10, 1330 a.
- (49) Pausanias, 7, 27, 4; voir R. Martin, *Urbanisme*, pp. 22 et 65.
- (50) On pense naturellement aux travaux des tyrans comme Théagénès à Mégare (cf. A. Muller, *Megarika*, *BCH*, 105, 1981, pp. 203-218, qui souligne l'importance des travaux qu'il attribue à Théagénès, avec une datation au début du 6e s.), Périandre à Corinthe, Pisistrate à Athènes, Polycrate à Samos, où Eupalinos réalisa son fameux tunnel (voir R. Martin, *Urbanisme*, p. 213).
- (51) R. Martin, *Urbanisme*, pp. 63-65.
- (52) Cf. parmi d'autres exemples possibles les réseaux d'aqueducs des villes de Syrie du Nord (Alep-Béroia, Antioche, Apamée, Laodicée-sur-Mer), cf. R. Martin, *Urbanisme*, pp. 175-176, ou de Rhodes (voir *Carta archeologica di Rodi e dintorni* au 1/25000).
- (53) Vitruve, *De arch.*, II, 1, 5.
- (54) Sur l'habitat en Grèce en général, voir R. Martin, *Urbanisme*, pp. 22-252 et sur Olynthe pp. 227-231.
- (55) Cf. R. Ginouvès, *Balaneutikè. Recherches sur le bain dans l'Antiquité grecque*, Paris, 1962, pp. 176-177; il est remarquable que les salles de bains d'Olynthe aient été prévues dans le plan initial de construction.
- (56) R. Ginouvès, *Balaneutikè*, p. 181. Pour les villes neuves autres qu'Olynthe - Priène par exemple - on peut néanmoins se demander si le fait qu'on n'ait pas retrouvé davantage d'installations de bains particulières comme celle qu'on trouve publiée par Th. Wiegand et H. Schrader, *Priene*, p. 292, ne tient pas à l'état de conservation du site, nécessairement plus médiocre qu'à Olynthe, détruite en une seule fois puis abandonnée.
- (57) Nous renvoyons à l'ensemble de l'ouvrage de R. Ginouvès déjà cité.
- (58) Voir les cartes de B. Kayser et K. Thompson, *Atlas économique et social de la Grèce*, Athènes, 1964, 1/03 (précipitations moyennes annuelles) et 1/04 (températures).
- (59) Hérodote, I, 142-149.
- (60) Hippocrate, *Des airs, des eaux et des lieux*, 10 : si un été chaud survient après un printemps pluvieux, femmes et enfants succomberont aux fièvres et à la dysenterie.
- (61) Sur la mortalité infantile estivale par développements d'entérocrites, cf. P. Chaunu, *Europe classique*, pp. 205-208 et 210.
- (62) Cf. en dernier lieu R. Joly, L'école médicale de Cnide et son évolution, *ACI*, 47, 1978, pp. 528-537 : "Si les médecins cnidiens distinguent plusieurs variétés de telle maladie, ce n'est pas au nom d'une observation scientifique, mais pour satisfaire le rôle étiologique d'une pluralité d'humeurs" (p. 535); quant à la bile, qui joue un rôle capital dans la théorie médicale, elle "n'a qu'une réalité fort mythique et un mythe ne s'observe pas." La théorie de l'école médicale de Cos, qui ne différerait pas réellement de celle de l'école de Cnide, pourrait encourir le même reproche (cf. globalement A. Thivel, *Cnide et Cos*,

Paris, 1981 et en particulier sur la théorie des humeurs et l'incapacité à satisfaire à l'exigence, pourtant ressentie, de la mesure, *ibid.*, pp. 382-383).

- (63) Cf. A.G. Woodhead, *Der Staatliche Gesundheitsdienst im antiken Griechenland*, in G. Pfohl, *Inschriften der Griechen. Epigraphische Quellen zur Geschichte der Antiken Medizin*, Darmstadt, 1977 (trad. all. de *Cam. Hist. Journ.*, 10, 3, 1952, pp. 235-253) et L. Cohn-Haft, *The Public Physicians of Ancient Greece*, Columbia Univ., 1955.
- (64) Les médecins grecs paraissent avoir eu un excellent rapport au malade : voir L. Bourgey, La relation du médecin au malade dans les écrits de l'école de Cos, in *La collection hippocratique et son rôle dans l'histoire de la médecine*, Colloque de Strasbourg 1972, Leyde, 1975, pp. 209-227 : le médecin "devient, pour reprendre une expression française vieillie en ce sens, un "officier de santé", susceptible d'aider chacun à tous les moments de l'existence ... (il) n'est plus seulement celui qui guérit, il est aussi celui qui prévoit, qui prévient, qui conseille; accomplissant son art jusqu'au bout, il devient presque un ami, attentif, autant que cela se peut, aux conditions de vie et aux tempéraments des hommes" (*ibid.*, p. 227).
- (65) Les interdictions de l'inscription IG, II², 380, 1. 37 sq. (320/319 a.C.) laissent deviner à quel état de saleté l'agora du Pirée avait été réduite "par insouciance et incurie des gens du Pirée qui venaient y jeter déblais et détritrus" (R. Martin, *Recherches sur l'agora grecque*, Paris, 1951, pp. 367-368).
- (66) Voir Thucydide, II, 47-54 et III, 87; cf. A.W. Gomme, *A Historical Commentary of Thucydides*, rééd. Oxford 1966, II, pp. 145-162 et 388-389.
- (67) Pour Athènes, cf. Ps.-Dicéarque, *Sur les villes de Grèce*, FHG, II, p. 254; sur Argos, Plutarque, *Pyrrhos*, 32-33 et sur les deux villes le commentaire de R. Martin, *Urbanisme*, p. 76.
- (68) Cf. P. Chaunu, *Europe classique*, p. 203.
- (69) *Ibid.*, p. 198.
- (70) Cf. L. Henry, *Démographie*, p. 122.
- (71) Platon, *Lois*, VI, 784 b-e (cf. V, 740 d); voir E. Vilquin, *La doctrine démographique de Platon*, Louvain, 1979 (Dépt. de démographie, Working Paper n° 72), pp. 25-27.
- (72) Cf. J. Moreau, Les théories démographique dans l'Antiquité grecque, *Population*, 4, 1949, pp. 597-614 et le numéro 8, 1975, 2, de la revue *Arethusa* consacré au thème "Population Policy in Plato and Aristotle". La hantise du moins à certaines époques, du surnombre, n'empêchait pas les Grecs d'avoir conscience de ce que la *polyanthropia* était pour une cité un facteur primordial de puissance (cf. L. Gallo, *ASNP*, 10, 1980, pp. 1233-1270).
- (73) P. Chaunu, *Europe classique*, p. 198.